



Traité Pessa'him

Michna 6 - Chapitre 9

טו אמר רבי יהושע, שמעתי שתמורה הפסח קרבבה, ותמורה הפסח אינה קרבבה; ואין לי לפרש. אמר רבי עקיבא, אני אפרש: הפסח שנמצא קודם שחיטת הפסח--ירעה עד שישתאב, וימכר, ויביא בדים שלמים; וכן תמורה. לאחר הפסח, יבוא שלמים; וכן תמורה.

Rabbi Yehochoua dit : j'ai entendu dire qu'une bête prise en échange du Qorban Pessah déjà choisi doit être offerte et que l'échange de l'agneau de Pessah ne doit pas l'être, mais je ne sais plus l'expliquer. Rabbi Akiva dit : je vais expliquer. Si le Qorban Pessah est retrouvé avant qu'on ne fasse l'abattage du sacrifice, on le laissera courir en pâturage, jusqu'à ce qu'un motif le disqualifie. Alors on le vendra et avec de l'argent de la vente on achètera un Qorban Chelamim. Et il en sera de même pour la bête prise en échange. Après l'abattage du sacrifice, il sera offert en qualité de Qorban Chelamim et il en sera de même pour la bête prise en échange.

Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions